

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC

Fédération SUD PTT 25/27, rue des envierges 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Décembre 2005

Après le droit d'opposition...

E
D
I
T
O

Opposition majoritaire contre accord minoritaire

Les fédérations SUD, FO, CGT ont fait valoir leur droit d'opposition sur l'accord «social» au courrier signé le 21 septembre par CFDT, CFTC, CGC, représentant 20% du personnel au courrier. Cet accord est donc devenu caduc. La Poste, par sa communication trompeuse, a essayé de faire croire que tous les agents du courrier allaient toucher le gros lot. Il n'en est rien. Il fallait faire partie d'une restructuration majeure, type implantation d'une plate-forme industrielle et/ou une fermeture de centre pour bénéficier des mesures de l'accord. Tout autre projet type création de CDIS, changements d'horaires, suppression d'emplois faisaient partie de l'évolution normal des métiers du courrier et ne donnaient droit à rien du tout. De plus, les mesures financières annoncées étaient dégressives selon que l'on s'engage plus ou moins tard dans le projet. Et pour les fins de carrière, il n'était plus question de départs à 53,5 ans mais seulement d'un temps partiel aménagé. C'est donc logiquement que nous nous sommes opposés à un accord qui ressemblait plus à un plan social déguisé qu'à un véritable volet social. Par lettre du 18 octobre, M. Pinvin, DRH du courrier, nous dit que c'est la version du 31 mars de ce projet d'accord qui s'applique. Le dialogue social c'est bien mais encore faut-il que les organisations syndicales soient d'accord avec les propositions de la direction, sinon ça sert à rien !

Une surdité coupable

Parallèlement, le volet industriel qui n'a pas fait, lui, l'objet d'un accord se met en place à vitesse grand V. Régions après régions, départements après départements, les implantations de plates-formes industrielles, de plates-formes locales, de concentration des distributions deviennent une réalité. Et partout où les projets avancent, on voit un peu mieux les conséquences sur l'emploi, les délocalisations et les fermetures de centres, les mobilités géographiques et surtout, la dégradation des conditions de travail avec les changements d'horaires, de métiers, de lieux de vie et l'impact considérable sur la vie familiale. Tout ce que nous dénonçons depuis des années devient une réalité quotidienne pour les agents au fur et à mesure de l'avancement de CQC 2007. Nous avons appelé plusieurs fois à l'action contre cette politique de démantèlement des CTC et nombre de grèves ont été majoritaires. Malgré cela, la direction se refuse d'entendre les revendications du personnel et continue ses restructurations au forceps. Après le droit d'opposition, c'est bien d'un mouvement massif, coordonné, durable dont nous avons besoin. SUD fait tout pour le construire.

Après les élections CA, construire la riposte

Les élections au conseil d'administration qui ont eu lieu le 22 novembre traduisent une progression de SUD et de la CGT par rapport au scrutin de 2000. La fédération SUD-PTT obtient 21,50% (+0,68%), la CGT 35,13% (+0,68%), FO 17,97% (-0,93%), la CFDT 16,53% (-1,68%), la CFTC 5,27% (+0,02%) et la CGC 3,58% (+1,18%) avec un taux de participation qui reste très élevé (77,77%).

Par ce vote, le personnel de La Poste et de ses filiales a adressé un message très clair contre la politique de démantèlement menée par les directions. Ce vote doit permettre d'œuvrer à la construction d'un rapport de force unitaire contre les restructurations, pour l'amélioration des conditions de travail, de l'emploi et des salaires.

N°16

Délocalisation

Le centre de tri de Meaux (77), qui trie tout le courrier du département va céder sa place à une nouvelle plate-forme implantée dans la zone industrielle de Lognes, à une quarantaine de kms. Sa superficie totale est de 32 000 m², elle devrait trier à terme 3,2 millions d'objets par jour et traitera tous les flux courrier de Seine et Marne.

Son ouverture a eu lieu le 26 octobre 2005 avec une quinzaine de personnes et la montée en charge ira jusqu'en novembre 2006. Elle sera équipée de Machines de tri petit format nouvelle génération (la fameuse MTT, machine tout tasseur, actuellement en test à Strasbourg et d'une capacité de 40 000 objets/heure) et de 3 Trieuses d'Objets Plats (TOP). Pour fonctionner, 400 agents sont prévus avec des régimes de travail répartis essentiellement sur 3 horaires : 6h/13h, 15h/22h et 21h39/6h quatre nuits par semaine. Le centre sera ouvert du dimanche au samedi soir. Malgré toutes les actions organisées en intersyndicale sur Meaux CTC avant la délocalisation (grèves majoritaires, manifestations, interpellation des élus), il n'a pas été possible d'une part d'empêcher la fermeture mais pas davantage de faire plier la direction sur les futurs horaires (brigades classiques, 2 nuits sur 4). Seule compensation pour le personnel désireux de suivre l'activité, une prime de 2500 euros en deux fois (1500 euros à l'arrivée et 1000 euros au bout d'un an). Cela nous montre qu'une bagarre centre par centre, même si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. C'est bien un combat global de l'ensemble des CTC contre Cap Qualité Courrier qu'il faut mener.

Mauvaises nouvelles

Suite à une réunion à la DOTC (79, 86, 16, 17) à Poitiers le 14 octobre 05, les masques sont finalement tombés avec la remise d'un document «Cap Qualité Courrier en Poitou-Charentes, c'est parti». A noter que ces informations étaient déjà divulguées dans la presse la veille, c'est toute la conception du dialogue social version Bailly. Pour résumer, les projets de La Poste pour la région, c'est de s'appuyer sur 3 types de plates-formes.

Deux plates-formes industrielles courrier (PIC) qui seront à La Rochelle pour le courrier de la Charente Maritime dans les locaux actuels et à Poitiers pour le courrier de la Vienne, de la Charente et des Deux-Sèvres dans de nouveaux locaux d'une superficie de 30 000 m² avec une ouverture fin 2008. Cette nouvelle PIC est appelée à trier 4,4 millions d'objets/jour avec 4 MTT, 2 MTGF et 2 prépa+. Ces installations représentent 49 millions d'euros d'investissement.

En plus de ces 2 PIC, les plates-formes d'intérêt local (PCIL) seront au nombre de 8 dont les CTC de Niort et Angoulême. Les autres seront implantées à Cognac, Melle, Parthenay, Châtellerauld, Couhé et Saintes. L'investissement représente 27 millions d'euros. Ces plates-formes s'appuieront sur 82 centre de distribution pour un investissement de 12 millions d'euros (à noter qu'il existe près de 250 bureaux distributeurs actuellement sur la région).

Au vu de la nouvelle configuration projetée par La Poste, on voit tout de suite les gains de productivité qu'elle va pouvoir réaliser. Rien que pour les CTC de Niort et Angoulême, c'est 200 emplois qui partent en fumée. Avec la généralisation du TG4 et la concentration de la distribution, ce sont des centaines d'emplois qui vont être récupérés par La Poste. Mais c'est aussi les conditions de travail des agents qui vont se dégrader (effectif, horaires, lieu de travail, changement de métier, pressions constantes). Toutes les raisons de notre opposition au projet Cap Qualité Courrier et son corollaire, le volet social d'accompagnement.

Gonesse CTC

4 nuits de grève

La première plate-forme industrielle a vécu son premier conflit au mois d'octobre. A l'origine du mécontentement, les horaires en nuit. Rappelons qu'à Gonesse, il n'existe pas de 2 nuits sur 4 mais une 2 nuits sur 3 répartis sur 6 groupes et 350 agents. Les «nuiteux» réclamaient la suppression du dimanche sec (une nuit du dimanche au lundi travaillée, au milieu de 3 nuits de repos, et revenant toutes les 6 semaines). Tout l'arsenal répressif de La Poste s'est mis en branle (mise en demeure, huissiers, assignations en référé). La direction a même fait signer un accord local très faisandé comportant de très sévères observations pour le personnel gréviste. SUD a refusé de le signer à contrario de CGT, CFDT. Quant au régime de travail, la direction se contente d'une expérimentation de la suppression d'un dimanche sec sur deux avec prise de service avancée à 21h20 au lieu de 22h40. Cette première grève aura des suites, SUD s'y emploiera...



Ouest Bretagne

Un véritable déménagement du territoire

Le projet Cap Qualité Courrier sur la DOTC 29/56, c'est tout simplement les fermetures des centres de tri de Quimper et Vannes et leur transformation en plates-formes d'intérêt local. Pour mémoire, Quimper CTC c'est 132 emplois et Vannes CTC, 230 emplois aujourd'hui. Après leur transformation, il ne resterait, au mieux, sur chacune de ces plates-formes que 30 à 60 agents. Le cas du CTC de Brest n'est pour l'instant pas tranché car la distance entre celui-ci et la plate forme industrielle prévue à Rennes est un peu longue. La Poste serait donc obligée de garder une plate-forme courrier qui devrait traiter le courrier du Finistère, y compris celui de Quimper et sa région. Cette réorganisation de l'acheminement basée sur l'industrialisation du courrier ne sera pas sans conséquence pour les usagers et les entreprises. Afin de tenir les délais d'acheminement, et arriver à l'objectif de 90% de J+1, La Poste va avancer la levée du courrier sur l'ensemble du territoire. Pour la DOTC 29/56, la tranche horaire des dépôts et collectes passe d'un créneau de 16h/18h à un créneau de 14h/16h dans l'organisation future. Depuis quelques temps, La Poste ne recule devant rien pour faire passer ses projets. La politique du Président Bailly, basée sur la signature d'accords à tout prix, est démultipliée par les responsables locaux et par certaines organisations syndicales minoritaires. D'autres syndicats, c'est le cas de SUD-PTT, ont décidé de ne pas accompagner cette politique de suppression d'emplois, de fermetures de centres, de réorganisations sur le dos du personnel. Pour SUD, il n'est pas question de se faire acheter pour que La Poste ferme nos centres, pas question d'anticiper les délocalisations, pas question d'accepter par avance les milliers de reclassements d'agents du courrier. C'est la raison principale de notre droit d'opposition à l'accord «social» courrier.

L'exemple d'Evreux CTC

Après la fermeture de Moulins CTC en mars 2003, et en dehors de Paris intra-muros, Evreux est la deuxième victime de CQC 2007. Il a définitivement fermé ses portes le 30 juin 2005. Pour mémoire le CTC d'Evreux, c'était 300 agents en 1997. Puis de réorganisations en réorganisations, il ne restait que 200 personnes début 2005. Aujourd'hui, la PCIL qui s'est installée dans les locaux n'emploie que 27 personnes sans machine, sans plus aucune qualification, juste un travail de manut. C'est une simple plate-forme de massification et de transit. Au 2ème étage, et à titre provisoire, La Poste a décidé de créer un centre d'entraide qui, lui aussi, n'emploie que 27 personnes. Pour les autres, c'est la distribution ou le CTC de Rouen à 50 kms ou bien encore la porte pour ceux qui ont accepté de partir avec quelques euros. De 300 agents en 97, nous passons à 54 agents fin 2005. C'est dire le nombre de suppressions d'emplois à l'échelle nationale. C'est le sens de notre refus de l'accord «social» courrier qui n'était qu'un plan social déguisé.

Les futures implantations des 13 PCIL sur la DOTC Ouest Bretagne (29 et 56)

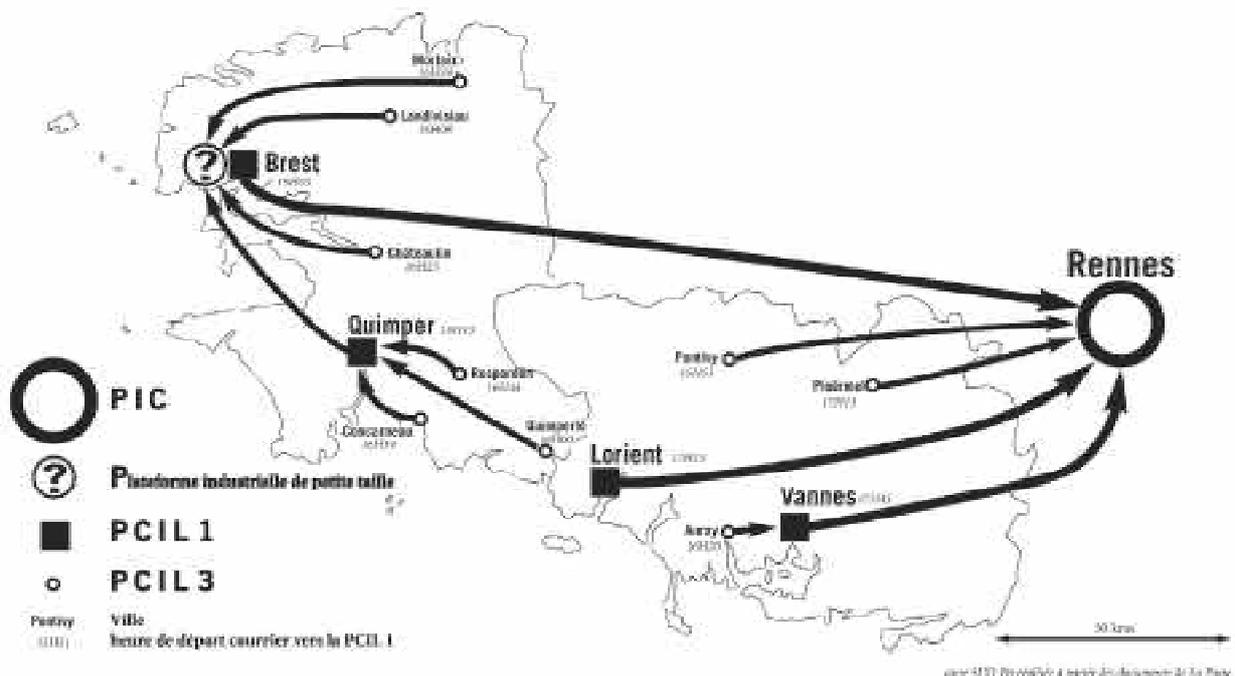


Plate-forme Lorraine

Le projet de plate-forme industrielle Lorraine est sans doute le plus abouti à ce jour puisque la livraison du hall d'exploitation est prévu pour mai 2006. Il nous donne donc une idée de ce qui va se passer régions après régions, départements après départements au fil de la mise en oeuvre de Cap Qualité Courrier. Le projet couvre la DOTC Lorraine et donc les départements des Vosges, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle. La plate-forme ultra-mécanisée sera implantée entre Nancy et Metz, à Pagny lès Goin, à la future connexion du TGV Est. Elle sera équipée à terme de 7 machines tout tasseur (MTT) pour les petits formats, de 2 trieuses grand format (MTGF) et d'une SROT (ségrégation, redressage, oblitération, timbrage). Le tri manuel ne sera plus que de 20% pour les grands formats et de 10% pour les petits formats avec un seul type de casier configuré 56 cases (96 casiers dont 40 dédiés au TG1). La salle de vidéo-codage comportera 16 postes. Une cafétéria est prévu

pour 110 repas chauds. La plate-forme effectuera le TG4 pour les villes à proximité de la PIC. Il est prévu entre 500 et 600 agents avec une surveillance accrue (badges, caméras). Parallèlement à l'implantation de la PIC, il est prévu 14 plates-formes d'intérêt local sur la DOTC, dont 4 seront mécanisées. Il n'y a, pour l'instant,

aucun chiffrage des emplois sur les plates-formes de proximité mais l'on sait que l'heure est à la concentration des distributions, à l'exemple de ce qui est prévu en Poitou-Charente (passage de 250 bureaux distributeurs à 82 CDIS). La création de

L'hémorragie des emplois

la plate-forme va considérablement faire baisser les effectifs. Pour exemple, les CTC d'Epinal, Metz et Nancy emploient environ 800 personnes. La fermeture de Metz et Nancy et la création de 14 PCIL sur la DOTC va considérablement faire chuter les effectifs. Du côté de la distribution, avec les regroupements, l'hémorragie est encore plus lourde. Et c'est bien la finalité de Cap Qualité Courrier : faire baisser la masse salariale, augmenter la productivité par agent au détriment des conditions de travail et de sécurité.

Le jeu du projet latéral

Pour faire passer ses projets, La Poste n'hésite devant rien. Nous avons récupéré un document émanant de la DOTC Ouest Bretagne qui écrit noir sur blanc comment faire passer un projet en donnant l'impression qu'il est celui des agents. Cela s'appelle la stratégie du «projet latéral», en clair une nouvelle formulation du projet d'origine qui tient compte, à minima, des remarques exprimées par les acteurs alliés. Il est dit que, même sur un projet difficile, tous les acteurs ne sont pas opposés à tous les aspects du projet. Il faut donc identifier les alliés potentiels, les mobiliser et les organiser, leur donner les moyens de convaincre et les aider à concacer individuellement de l'énergie à soutenir le projet. Un exemple : les groupes témoins sur les conditions de vie au travail dans les nouvelles plates-formes sont une façon d'intégrer dans le projet les attentes de certains «agents constructifs». La question qui vient tout de suite est : mais qui sont donc ces alliés ? Là encore la DOTC a la réponse.

Les agents sont classés par catégories :

Les concertatifs : se sont les meilleurs acteurs de l'alliance. Ils sont vaillants, prêts à prendre des responsabilités et à apporter des idées nouvelles. L'inconvénient est qu'ils sont susceptibles et ont un avis sur tout.

Les alignés : ils sont forts utiles pour s'acquitter de missions mais manquent quelquefois d'esprit critique. Il faut leur déléguer des tâches sans trop d'enjeu et ne pas oublier de les soigner.

Les hésitants : ils sont une cible de conviction potentielle et accessible. Il faut négocier leur implication car ils sont à la merci du plus persuasif. Ne pas hésiter à passer du temps avec eux pour occuper le terrain.

Les passifs : Ils donnent de la stabilité, ce sont de bons exécutants mais lourds à faire bouger. Ne pas leur demander de s'engager. Leur manifester un intérêt par un contact de proximité.

Les opposants : Ce sont les porte-parole qui disent tout haut ce que les autres pensent tout bas. Pour contrer ces casse-pieds, faire la part des choses entre revendications et opposition pure et simple qu'il faut ignorer.

Les déchirés : Peu nombreux et ne restent pas longtemps dans cette position. Il faut les laisser régler leur problème, sonder leur moral de temps à autre, intervenir s'ils le demandent.

Les irréductibles : Rien ne les arrête, ils vont jusqu'au bout. Il faut les mettre hors jeu.

Et maintenant les 6 règles de base : identifiez vos alliés, concacrez l'essentiel de votre énergie à vos alliés, mettez vos alliés à contribution, prenez vos alliés comme ils sont et agissez en conséquence, observez le terrain car rien n'est acquis et enfin investissez sur votre allié privilégié : la ligne hiérarchique.

Alors ? de quelle catégorie vous sentez vous le plus proche ?